

INTERPELLATION no :

DELEMONT ABSENTE DU CLASSEMENT DES 150 MEILLEURES COMMUNES DE SUISSE

Selon une enquête de la IAZI (Immobilienberatungszentrum Zürich) parue le 5.11.2009 dans « Die Weltwoche » qui classe les communes de plus de 2000 habitants selon les critères du marché du travail, de la dynamique, richesse, charge fiscale et structure sociale, Delémont figure au 672^{ème} ! rang. Elle obtient le 753^{ème} rang pour sa dynamique, 833 pour la charge fiscale, 725^{ème} pour la richesse, 53^{ème} pour le marché du travail...Malgré une très grande médiatisation, les autorités peinent à améliorer cette situation et l'endettement continue de s'accroître.

- 1) Que pense le Conseil de Ville de cette situation. A-t-il des hypothèses sur ce résultat décevant et que compte-t-il entreprendre pour y remédier. A-t-il un objectif fixé ?
- 2) Quelle est la part des charges de l'aide sociale dans la situation financière, peu aguichante, de Delémont. Quelle est la part des charges de l'aide sociale en comparaison avec les communes voisines ? Y-a-t-il un tourisme de l'aide sociale de populations précarisées (divorcés, familles monoparentales, toxicodépendants, migrants) venant des plus petites communes ? Le cas échéant, y aurait-il lieu de fixer des quotas, d'imposer des limites au déménagement lors d'exportation de situations financières lourdes et pénalisantes pour la Ville
- 3) Quelle est la part des charges pour les requérants d'asile en comparant avec les villes et communes voisines (comme Porrentruy par exemple)
- 4) Que fait-il pour améliorer l'attractivité pour des forces économiques et sociales dynamiques et créatives (dans le domaine de l'accès à l'indigénat en particulier ?)

Pour le Groupe UDC Delémont

Dominique Baettig

